



Les mots et les femmes : réflexions interculturelles sur l'égalité linguistique et l'égalité sociale entre les genres

ZHU Jiaqi

Hangzhou International Innovation
Institute, Beihang University, Chine
jiaqizhu7@outlook.com
<https://orcid.org/0009-0003-0656-9150>

Reçu le 02-12-2024 / Évalué le 12-04-2025 / Accepté le 05-05-2025

Résumé

La langue française est-elle sexiste ? Cette question soulève un enjeu fondamental sur le rôle de la langue dans la représentation sociale. Lorsque la langue est sollicitée pour intervenir dans les rapports sociaux, jusqu'où peut-elle évoluer ? La neutralisation du langage peut-elle réellement aider à transformer les inégalités sociales ? Avec ces débats sur l'écriture inclusive qui se déploient autour de quatre perspectives principales — historique, esthétique, de lisibilité et idéologique — ce texte propose une réflexion originale et nuancée sur l'écriture inclusive, en explorant une comparaison interculturelle entre la langue française, langue marquée par le genre, et le chinois, langue sans genre, souvent perçue comme « neutre » sur le plan linguistique. Cette réflexion permet de dépasser le cadre actuel des discussions en offrant une perspective plus large et nuancée, qui éclaire les enjeux liés à l'égalité des genres à travers le prisme de deux langues très différentes. En prenant du recul par rapport aux débats habituels, ce texte invite à repenser non seulement la question de la neutralité du langage, mais aussi son rôle dans la construction des rapports sociaux.

Mots-clés : écriture inclusive, genre linguistique, égalité des genres, comparaison linguistique, langue et société

词语与女性：关于语言与社会性别平等的跨文化思考

摘要

法语中是否存在性别偏见？语言在社会性别建构中起着什么样的作用？当语言被用来反映和塑造社会关系时，它能够在多大程度上引起变革？语言的中性化是否真的能够改变社会中的性别不平等现象？目前围绕法语包容性书写的讨论涉及四个主要视角：历史性、审美性、可读性和意识形态。本文突破传统讨论框架，通过跨文化比较研究，将具有语法性别的法语与通常被视为“中性”且缺乏语法性别标记的汉语进行对比分析。通过对这两种语言体系的比较，本文突破了常规讨论的框架，揭示了性别平等在不同语言结构中的复杂性。不仅对法语包容性书写进行了深层次反思，更深入探讨了语言在塑造和维持社会性别关系中的深层次作用。

关键词：包容性书写；法语阴阳性；性别平等；跨文化语言比较；语言与社会

Words and woman: intercultural reflections on linguistic equality and social gender equality

Abstract

Is the French language sexist? This question raises a fundamental issue regarding the role of language in the social representation. When language is called upon to address social issues, to what extent can it evolve? Can the neutralization of language truly help to transform social inequalities? While the debates surrounding inclusive language unfold across four main perspectives-historical, aesthetic, readability, and ideological- this paper offers an original and nuanced reflection on inclusive language by exploring a cross-cultural comparison between French, a language with grammatical gender, and Chinese, a language without gender, often perceived as "linguistically neutral." This reflection allows us to go beyond the current framework of the discussion, providing a broader and more nuanced perspective that sheds light on the issues related to gender equality through the lens of two very different languages. By stepping back from the usual debates, this paper invites us to rethink not only the issue of linguistic neutrality but also its role in shaping social relations.

Keywords: gender-inclusive language, linguistic gender, gender equality, linguistic comparison, language and society

Introduction

Depuis une quarantaine d'années, un mouvement pour l'égalité linguistique entre les genres s'est développé en francophonie, visant à une meilleure représentation des femmes dans la langue (Simon, Vanhal, 2022 ; Abbou, Arnold, Candea, Marignier, 2018 ; etc.). Dès les années 1970, le langage est devenu un outil de contestation des normes établies, et la question du genre grammatical et des noms a émergé comme un enjeu politique dans les années 1980. La publication d'un manuel scolaire en écriture inclusive par les éditions Hatier en 2017 a marqué un moment clé de la controverse, avec l'opposition du ministre de l'Éducation et la décision du Premier ministre de bannir l'utilisation du point médian dans les documents officiels¹. Plus récemment, en 2023, lors de l'inauguration de la *Cité internationale de la langue française*, Emmanuel Macron a ravivé la

¹ En mars 2017, les éditions Hatier publient, pour la première fois, un manuel scolaire rédigé à l'aide de ce qu'on appelle depuis peu l'« écriture inclusive ». Une vive polémique éclate alors. L'ancien ministre de l'éducation nationale, Jean Michel Blanquer affirme, quant à lui, qu'il n'existe qu'« une seule langue française, une seule grammaire, une seule République ». https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/11/05/l-ecriture-inclusive-ou-la-longue-quete-d-une-langue-egalitaire_6101010_3232.html, [consulté le 02 mars 2025].

polémique en déclarant que « le masculin fait le neutre » et qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter des « points au milieu des mots » pour rendre le français lisible².

Au-delà des controverses et des prises de position parfois tranchées, le débat sur l'écriture inclusive invite à une réflexion approfondie sur les enjeux qu'elle soulève. Au présent, le débat sur l'écriture inclusive s'articule autour de quatre perspectives principales, selon les études (Sauteur, Gygax, Tibblin, Escasain, Sato, 2023 ; Simon, Vanhal, 2022 ; Abbou, Arnold, Candea, Marignier, 2018 ; etc.) : historique, esthétique, de lisibilité et idéologique. D'un point de vue historique, les opposants à l'écriture inclusive la considèrent comme une rupture avec la tradition, tandis que les partisans y voient une continuité avec les évolutions passées de la langue française. Ils rappellent que la langue a toujours été sujette à des interventions et des adaptations au fil du temps. Sur le plan esthétique, l'écriture inclusive est critiquée pour être « laide » et « nuire à la lisibilité ». Les opposants estiment qu'elle alourdit les phrases et complique la lecture. Les partisans, quant à eux, soulignent que la beauté est subjective et que l'écriture inclusive peut être esthétiquement agréable si elle est bien utilisée. En ce qui concerne la lisibilité, les critiques estiment qu'elle alourdit les phrases et complique la lecture, tant à l'écrit qu'à l'oral, alors que les partisans soulignent que la lisibilité d'un texte inclusif dépend de l'application correcte des techniques d'écriture (Simon, Vanhal, 2022 : 100). Enfin, sur le plan idéologique, certains voient l'écriture inclusive comme un outil essentiel pour lutter contre l'inégalité linguistique et sociale, en s'opposant à la domination patriarcale, tandis que d'autres la considèrent comme un facteur de séparatisme linguistique (Rastier, 2021) et de division entre les sexes (Charaudeau, 2018).

L'écriture inclusive, bien que source de débats passionnés, est aujourd'hui largement adoptée. Précurseurs en la matière, le Québec (dès l'avis en 1979), la Belgique francophone (le décret voté en 1993), la Suisse romande (avec la publication du Guide de formulation non sexiste des textes administratifs et

² Emmanuel Macron a appelé à « ne pas céder aux airs du temps ».

https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/10/30/ecriture-inclusive-emmanuel-macron-estime-qu-on-n-a-pas-besoin-d-ajouter-des-points-au-milieu-des-mots-pour-rendre-la-langue-francaise-lisible_6197361_823448.html, [consulté le 03 mars /2025].

législatifs de la Confédération en 2000) et la France (depuis la circulaire du 11 mars 1986), ont fourni les premières recommandations de féminisation au public. Si la création de noms de métiers au féminin est désormais acquise, la question de l'étendue de l'écriture inclusive demeure. Le cœur du problème ? Le genre grammatical, qui influe sur la structure même de nos textes. Il ne s'agit plus d'une question de « oui ou non » mais de « jusqu'où ». Effectivement, dans quelle mesure le genre grammatical peut-il être tenu pour responsable des réalités sociales sur lesquelles la langue est sollicitée pour intervenir ?

Si, dans les langues à genre, le masculin et le féminin influencent et conditionnent non seulement la structure de la langue mais aussi la vision du monde, qu'en est-il dans les langues qui se passent de ces distinctions grammaticales ? Afin d'explorer la complexité du lien entre structure linguistique et égalité des genres, cette étude privilégie une approche comparative en analysant le français et le chinois. Ce choix se justifie par leur opposition structurelle fondamentale face au genre grammatical. Le français, avec son système flexionnel où le genre imprègne la langue, offre un contraste saisissant avec le chinois, souvent caractérisé par l'absence d'une catégorie grammaticale de genre comparable. En adoptant une perspective interculturelle, cet article propose ainsi une réflexion nuancée sur l'égalité linguistique entre les sexes, souvent réduite à la simple neutralisation. Plus précisément, la comparaison entre le français, langue à genre grammatical marqué, et le chinois, langue dépourvue de cette catégorisation, permettra de mieux appréhender les enjeux de l'égalité linguistique et d'explorer sa complexité à travers des systèmes linguistiques distincts.

2. Le genre grammatical a-t-il un sens ? Perspectives fonctionnelles et symboliques

Commencer notre réflexion par l'essence même de cette problématique nous conduit à questionner l'origine du genre linguistique. Aujourd'hui, le genre demeure un élément grammatical essentiel dans de nombreuses langues vivantes, malgré une contradiction apparente avec le principe d'économie, qui gouverne l'utilisation de la langue (Martinet, 1956, 1966,

1999 ; Zipf, 2016). En effet, alors que des efforts de simplification se manifestent à tous les niveaux de la langue — de la prononciation au vocabulaire, en passant par le lexique — le genre, source potentielle de redondances linguistiques, semble demeurer inchangé. Mais si le genre attribué aux êtres animés répond à un besoin naturel, pourquoi insister sur une distinction de genre pour les objets inanimés ? Le genre, dès lors, ne pourrait-il être qu'une forme de redondance grammaticale ? Et si l'objectif était l'égalité ou la neutralité linguistique, que se passerait-il si l'on supprimait cette distinction ?

2.1. Perspective fonctionnelle/conventionnelle

De nombreux linguistes se sont penchés sur cette question, formulant diverses hypothèses qui selon nous peuvent être regroupées en deux types principaux de points de vue. Le premier s'aligne sur la logique fonctionnelle en affirmant que le genre est une convention linguistique pratique (*convenient linguistic convention*), dont la création et l'évolution sont dues à des causes strictement inhérentes à la langue, au besoin de communication. Des linguistes tels qu'André Martinet (1956, 1966, 1999) ou Antoine Meillet (1982) soutiennent cette perspective. Selon cette logique, l'existence de la catégorie de genre dans la langue découle du besoin de faire une distinction entre le féminin et le masculin et la répartition des sexes au sein du monde inanimé dans les langues avec genre comme le résultat d'une tendance à normaliser les formes grammaticales, plutôt que comme le produit d'une association arbitraire de valeurs de genre.

Prenons quelques exemples pour illustrer cette idée : les mots « tour », « souris » et « livre », qui, selon leur genre, peuvent désigner des réalités différentes. Bien que ces exemples soient mineurs, cette distinction de sens montre que le genre grammatical joue un rôle pratique de clarification, sans qu'il soit nécessairement lié à des caractéristiques biologiques ou sociales. Le genre grammatical, initialement né du besoin de distinguer le masculin et le féminin, a ainsi acquis une fonctionnalité particulière avec la normalisation des formes grammaticales.

Ainsi, pour ce courant de chercheurs, le genre ne relève pas d'une simple redondance grammaticale, mais d'une convention fonctionnelle, issue du besoin de structurer et de clarifier la communication. Dans cette perspective, la langue ne serait donc pas responsable des inégalités sociales

entre les genres. Impliquer le genre grammatical dans les débats sur l'égalité sociale reviendrait ainsi à politiser un outil fonctionnel, créant ainsi des complications inutiles.

2.2. Perspective symbolique

Contrairement à la conception précédente, un autre courant de linguistes, tels que Corbeil (2015), Michard (2001) ou Yaguello (1978), refuse de considérer le genre grammatical comme une simple convention dénuée de toute correspondance avec les caractéristiques sexuelles imaginées de ces objets dans le monde réel. Selon eux, il existe une motivation qui dépasse la simple fonction grammaticale, liée à un ancrage culturel et symbolique entre les marques formelles de genre et les traits féminins ou masculins. La langue, pour ces chercheurs, n'est pas seulement un outil de communication, mais un reflet de notre vision du monde. En suivant la logique du « relativisme linguistique », ce courant voit la langue comme un miroir de la pensée, mais aussi comme un cadre qui peut à la fois limiter et déterminer notre manière de concevoir et de percevoir le monde.

Ainsi, le genre grammatical, dans de nombreuses langues, ne serait pas uniquement une construction fonctionnelle, mais un mécanisme de structuration de notre perception du monde. Le sexe agirait comme un des filtres à travers lesquels nous appréhendons notre environnement. En sexant le monde, nous générons une dichotomie binaire (masculin/féminin) qui s'inscrit dans la représentation collective de l'humanité. Ce clivage trouve des résonances dans de nombreuses cultures : la division du jour et de la nuit, la séparation du monde naturel en ciel/terre, ou encore la polarité *Yin* (féminin)/*Yang* (masculin) dans le Taoïsme. Ce partage en deux pôles pour définir un ensemble constitue un modèle récurrent dans le processus de compréhension du monde, que ce soit au niveau linguistique ou symbolique.

Cela entraîne plusieurs conséquences. D'une part, le genre grammatical ne se limite pas à une simple formalité, mais apporte une dimension supplémentaire au sens des mots, en inscrivant des représentations symboliques dans la structure même de la langue. Ainsi, certains substantifs inanimés se voient dotés de caractéristiques anthropomorphiques associées à la sexualité animale, voire humaine. Par exemple, on peut observer cette personnification dans des termes comme :

une chaise / un fauteuil
une lampe / un lampadaire
une automobile, une voiture / un autobus, un autocar

Nous constatons clairement que le féminin est plus facilement associé à l'idée de petitesse, tandis que le masculin est lié à l'idée de grandeur, imposant ainsi nos propriétés physiques liées au sexe, telles que la taille, aux objets inanimés. Cette motivation anthropomorphique, qui conduit le genre à se calquer sur le sexe, ne se limite pas aux caractéristiques physiques ; elle est également influencée par un système de valeurs symboliques collectives. Un exemple notable, cité par Corbeil (2015 : 5), est celui de la Statue de la liberté, l'un des monuments les plus célèbres des États-Unis, dont la représentation féminine découle du mot *libertas* (liberté en latin), qui est féminin. Loin d'être un cas isolé, la célèbre œuvre d'Eugène Delacroix *La Liberté guidant le peuple* a également adopté une image féminine pour représenter la liberté. Un autre exemple intéressant illustrant la concrétisation du genre grammatical est présenté par Jakobson (1963) : en Russie pré-soviétique, « un couteau tombé présage un invité et une fourchette une invitée » à cause du genre masculin de « couteau » et féminin de « fourchette ».

Ces exemples mettent en lumière le fait que le genre linguistique a évolué au-delà de sa forme grammaticale et fonctionnelle actuelle pour devenir un système de valeurs symboliques collectives. Un enfant français serait étonné d'apprendre que le mot « mort » est masculin en allemand, non pas en raison d'une erreur grammaticale inacceptable, mais plutôt en raison d'un choc d'idées, car la connotation féminine associée à la représentation de la « mort » est déjà solidement ancrée dans son esprit. En attribuant un genre à un mot, nous ajoutons effectivement une dimension symbolique correspondant à notre vision dichotomique masculin/féminin et aux valeurs qui lui sont attribuées. D'un autre côté, cette division dans la langue a un impact sur le monde réel, car son utilisation quotidienne renforce une dichotomie normative entre le « masculin » et le « féminin » dans la société en général (Corbeil, 2015). Par exemple, l'utilisation de formes masculines pour les noms de métiers peut avoir des conséquences telles que l'occultation du rôle joué par les

femmes sur la scène publique ou des résistances psychologiques à la candidature féminine.

Du point de vue fonctionnel, des concepts fondamentaux comme le genre ou le temps ont initialement influencé la langue par une motivation à les intégrer de manière systématique et cohérente. Cependant, au fil du temps, l'expansion des catégories grammaticales et l'analogie des formes ont brouillé ces frontières, si bien que nous avons parfois tendance à choisir une forme plutôt qu'une autre, plus par habitude ou convention que par nécessité d'une expression précise. C'est pourquoi Sapir (1921) a conclu que la forme survit plus longtemps que son contenu conceptuel : tout comme les coutumes sociales persistent sans nécessairement conserver leurs significations originelles, les structures grammaticales, même lorsqu'elles ne correspondent plus à une réalité fonctionnelle immédiate, continuent d'être utilisées. En même temps, bien que certaines traces linguistiques puissent donner l'impression que le genre grammatical n'est qu'une classification arbitraire, certaines utilisations de cette catégorie révèlent des valeurs symboliques profondes, enracinées dans les structures mentales, sociales et culturelles. Ces usages font ainsi partie intégrante de notre représentation collective et influencent nos perceptions et comportements dans le monde réel.

Par conséquent, contrairement à la perspective fonctionnelle, qui considère comme inutile et superflu de modifier les expressions liées au genre, simple catégorie fonctionnelle et conventionnelle, cette seconde perspective, qui appréhende le genre comme une extension du système symbolique culturel intégré à la langue, soutient qu'une intervention linguistique est nécessaire. Selon cette vision, il s'agirait de lutter contre les stéréotypes sexistes et l'idéologie patriarcale dominante, en vue de favoriser une transformation qui améliorerait la situation sociale et culturelle des genres.

3. Et si sans genre ? Dissymétrie du genre dans la langue française et la langue chinoise

Lorsque l'on projette les catégories grammaticales de masculin et de féminin sur les rapports sociaux entre hommes et femmes, un biais

linguistique se manifeste dans les langues à genre. Des recherches récentes (Simon, Vanhal, 2022 ; Abbou *et al.*, 2018 ; Rastier, 2021, entre autres) ont mis en évidence plusieurs aspects : le volet lexical, le volet syntaxique et le volet sémantique. Si l'idée que chaque langue façonne la vision du monde de ses locuteurs est séduisante, l'idée selon laquelle la neutralisation des genres grammaticaux pourrait participer à l'égalité des genres sociaux soulève de nombreuses questions. Alors que l'on a du mal à envisager le français avec un genre neutre (le masculin restant la norme « par défaut »), une comparaison avec le chinois — langue sans genre grammatical où la neutralité est intrinsèque (En chinois, un seul pronom oral *tā* couvre « il/elle », et même à l'écrit, la distinction entre « 他 » (il) et « 她 » (elle) n'a été introduite qu'au XX^e siècle sous l'influence occidentale (Liu, 1917 ; Chen, 1999)) — révèle plus clairement les biais structurels des langues à genre. Contrairement à l'anglais, qui conserve des marqueurs de genre résiduels (ex. : actor/actress), le chinois offre un cas de neutralité linguistique plus radicale, permettant d'éclairer notre réflexion sur ces dissymétries linguistiques.

3.1. Aspects lexicaux : subordination et neutralisation

L'impact du biais lexical se manifeste d'abord par une plus grande visibilité des femmes dans divers métiers, mais l'asymétrie dans la formation des formes féminines reste souvent moins évidente. En tant que langue flexionnelle, le français est critiqué par les militantes féministes pour refléter un sexisme structurel à travers ses règles de formation des mots : « le genre féminin est un genre dérivé » (Michard, 2001). Comme dans les récits bibliques, où la femme est créée à partir de la côte de l'homme, renforçant ainsi l'idée que le féminin est un accessoire du masculin.

Si la création de noms féminins pour les métiers comble une lacune linguistique, remettre en question la règle de formation des mots dans une langue flexionnelle comme le français demeure complexe. En effet, il semble difficile d'envisager une alternative. C'est pourquoi de nombreux opposants à l'écriture inclusive estiment qu'il suffit d'accepter que « le masculin fait le neutre » pour clore le débat. Toutefois, si la neutralisation du genre grammatical est une option envisageable, il est pertinent de se tourner vers des langues « neutres », où le genre grammatical n'existe pas.

Le chinois est, justement, une langue isolante et sans genre grammatical. L'une des principales logiques de la formation des mots en chinois consiste à composer des radicaux porteurs de sens avec d'autres éléments pour former des mots. Une des principales logiques de la formation des mots en chinois repose sur la composition de radicaux porteurs de sens, auxquels viennent s'ajouter d'autres éléments pour former de nouveaux mots. Bien qu'il n'existe pas de genre grammatical en chinois, un radical spécifique, 女 (*nǚ*), est utilisé pour désigner « femme ». Voici quelques exemples tirés du *Shuowen Jiezi* (« 说文解字 »), un dictionnaire incontournable pour comprendre l'origine et le sens des caractères chinois, selon les travaux de Jiang (2015) :

a. 妇 (*fù*)

Ce caractère, composé de 女 (*nǚ* - femme) et de 帚 (*zhǒu* - balai), désigne la femme. Le *Shuowen Jiezi* explique que cela est dû au fait que balayer était considéré comme la fonction principale des femmes (« 妇，服也，从女持帚，洒扫也 »).

b. 姻 (*yīn*)

Ce caractère, composé de 女 (*nǚ* - femme) et de 因 (*yīn* - compter sur), signifie mariage. Le mariage est sur quoi compter les femmes (姻 « 女之所因 »).

c. De plus, de nombreux mots contenant le radical 女 (*nǚ*) ont une connotation négative, renforçant les stéréotypes et les jugements péjoratifs sur les femmes. Par exemple :

嫉妒 (*jídù*) : jalousie

贪婪 (*tānlán*) : cupidité

娼 (*chāng*)/ 妓 (*jì*) : prostituée

婊 (*biǎo*) : (terme péjoratif pour une femme)

Certes, la langue chinoise ne suit pas de règles générales attribuant au masculin la position de racine et au féminin celle de subordination. Cependant, la neutralité apparente du chinois cache souvent une asymétrie symbolique dans l'attribution des valeurs. D'une part, le radical 女 (*nǚ*),

signifiant « femme », est fréquemment associé à des connotations négatives. Il est vrai que certains caractères tels que 妙 (merveilleux), 娴 (gracieuse), 妍 (belle), ou 姝 (élégante) possèdent des connotations mélioratives. Cependant, ces termes renvoient le plus souvent à des qualités esthétiques ou de douceur, traditionnellement valorisées dans une perspective patriarcale. Ce déséquilibre indique la répartition qualitative des valeurs associées au féminin : quand elles sont positives, elles concernent surtout l'apparence ou la soumission ; quand elles sont négatives, elles touchent au trouble moral ou à la menace. D'autre part, même les caractères à connotation neutre, tels que 妇 (*fù*, « femme, épouse ») et 姻 (*yīn*, « mariage »), témoignent dans leur formation d'un positionnement subordonné de la femme dans l'organisation sociale traditionnelle. Le radical 女 (*nǚ*) y est associé à des éléments sémantiques qui renforcent une représentation de la femme comme dépendante ou assignée à une fonction domestique, illustrant une méprise structurelle à l'égard du féminin dans l'histoire de la langue.

3.2. Aspects syntaxiques et sémantiques : valeur générique et méliorative du masculin

Sur le plan syntaxique, l'asymétrie du genre en français réside dans l'accord où le masculin, à « valeur indifférenciée » (Simon, Vanhal, 2022), englobe à la fois le masculin et le féminin, invisibilisant ainsi les femmes. Michel (2016) distingue deux valeurs du masculin : une spécifique, pour désigner un homme, et une générique, pour désigner un groupe mixte ou un sexe non précisé. À l'échelle syntaxique, cela implique que dans une phrase comme « *Paul et Marie sont contents* », l'adjectif s'accorde au masculin, malgré la présence d'un référent féminin.

Cette prédominance syntaxique du genre masculin sur le féminin se retrouve également en chinois. Bien que cette langue n'ait pas de genre grammatical, les pronoms personnels *tā* (他, il) et *tā* (她, elle), ainsi que les adjectifs *nán* (男, masculin) et *nǚ* (女, féminin), marquent une distinction de genre. Les formes plurielles *tāmen* (他们, ils) et *tāmen* (她们, elles) suivent également cette logique. Comme en français, la forme plurielle masculine, *tāmen* (他们, ils), est utilisée non seulement pour désigner un groupe d'hommes, mais aussi des groupes mixtes ou indéfinis. Selon Sun (2009),

l'usage privilégié de *tā* (他, il) au lieu de *tā* (她, elle) reflète aussi la subordination des femmes aux hommes dans la langue chinoise. En termes de valeur générique du masculin, le chinois et le français partagent une certaine cohérence.

Sur le plan sémantique, la prédominance symbolique du genre masculin sur le féminin se manifeste clairement en français, et dans une certaine mesure en chinois, notamment à travers la valorisation du masculin comme forme générique, face à un féminin souvent réduit à sa dimension biologique. En français, le terme « homme » désigne à la fois le mâle humain et l'humanité dans son ensemble, rendant ainsi l'universel masculin et reléguant le féminin à une position secondaire. Cette hiérarchisation sémantique est analysée par Michard (2001), qui souligne que le mot « femme » est généralement perçu comme spécifique, lié au sexe et au corps, alors que le mot « homme » fonctionne comme prototype de l'humain. Comme l'exprime Armengaud (2003 : 12), « les traits de masculinité expriment des caractéristiques humaines, tandis que les traits de féminité expriment des caractéristiques de sous-humanité, d'animalité ». En chinois, bien que le caractère 人 (*rén*) soit officiellement neutre et signifie simplement « être humain », certaines constructions sémantiques révèlent une hiérarchie implicite entre les genres, souvent au profit du masculin. Par exemple, des expressions comme 人杰地灵 (« les hommes exceptionnels viennent de lieux extraordinaires ») ou 仁人志士 (« hommes vertueux et patriotes ») semblent inclure l'humanité dans son ensemble, mais renvoient historiquement à des figures masculines, notamment des lettrés, des héros ou des dirigeants. De même, le terme 伟人 (« grande figure »), s'il est sémantiquement neutre, est presque exclusivement associé à des hommes dans la mémoire culturelle et politique chinoise (par exemple, Mao Zedong ou Confucius). Des mots comme 英雄人物 (« personnages héroïques ») illustre la même tendance : une neutralité apparente, mais une norme implicite masculine, que l'on ne corrige qu'en ajoutant une précision de genre (女英雄) (cette dynamique sera abordée plus en détail dans la partie suivante). Ces glissements sémantiques, cette sémantisation implicite du masculin dans des termes prétendument neutres véhiculent subtilement une pensée genrée dans la langue chinoise.

Un deuxième aspect de cette inégalité sémantique entre les genres se manifeste à travers des phénomènes de péjoration du féminin, ou ce que Michard (2001 : 25) appelle la « moindre portée valorisante du féminin ». Tant en français qu'en chinois, les éléments féminins ont souvent tendance à être associés à des « connotations péjoratives simples ». Cette tendance trouve son origine dans une perspective historique. Dans l'évolution sémantique des mots, de nombreux termes qui partageaient à l'origine le même sens mais différaient par leur genre ont finalement évolué vers des significations complètement divergentes, comme c'est le cas en français.

Par exemple, le couple « maître-maîtresse », qui était à l'origine une paire équivalente, a évolué de manière asymétrique au fil du temps. « Maîtresse » désigne désormais non seulement l'équivalent féminin de « maître », mais aussi une « femme ayant des relations amoureuses et sexuelles avec un homme en dehors du mariage ». De même, le couple « fille-garçon » a suivi une trajectoire similaire, avec le terme « garçon » restant équivalent à « masculin », tandis que le terme « fille » a acquis des connotations péjoratives, comme celle de « prostituée » (fille de joie ou fille publique). De tels exemples sont nombreux : bien que le mot féminin ait souvent partagé un sens équivalent à son masculin à l'origine, il évolue fréquemment vers des significations péjoratives, tandis que son équivalent masculin reste généralement positif ou neutre.

En chinois, un phénomène similaire se produit, avec des dissymétries de sens entre les équivalents masculins et féminins, ces derniers portant souvent des significations péjoratives supplémentaires. Par exemple, comparé à *Xiānsheng* (先生, Monsieur en chinois), le mot *Xiǎojiě* (小姐, Mademoiselle) porte une connotation péjorative supplémentaire, signifiant « prostituée ». Aujourd'hui, *nǚshì* (女士) est de plus en plus privilégié dans les contextes formels et institutionnels comme équivalent respectueux de *Xiānsheng* 先生. Toutefois, c'est précisément cette évolution lexicale qui témoigne du glissement sémantique de *Xiǎojiě* 小姐 et de la nécessité de contourner sa charge négative. Une étude menée par Sun (2009) a quantifié cette inégalité en comptant les termes liés à la « débauche sexuelle » dans un dictionnaire : 7 mots pour les femmes, 3 pour les hommes, et 8 pouvant s'appliquer aux deux genres. Cette asymétrie numérique révèle une attitude plus tolérante envers les hommes, ce qui est injuste pour les femmes, selon

Sun. De plus, l'étude a identifié un ensemble de 29 mots liés à l'élément « homme », parmi lesquels un seul, « 仆 » (*pu*, serviteur), a une connotation d'auto-effacement. En revanche, parmi les 52 mots associés à « femme », au moins 27 ont une connotation péjorative ou méprisante.

En français comme en chinois, les termes masculins occupent une place prépondérante, tant sur le plan syntaxique que sémantique. Ils peuvent non seulement englober les femmes, mais sont aussi valorisés positivement. Si des modifications des règles d'accord (comme l'accord de proximité ou l'utilisation de noms collectifs) peuvent atténuer la prédominance syntaxique, la prédominance sémantique, elle, semble plus difficile à résoudre. Le genre grammatical, bien qu'il rende cette inégalité plus visible, n'est pas la seule cause : le chinois, langue sans genre, n'est pas exempt de discriminations, souvent implicites et donc plus difficiles à modifier car plus profondément enracinées.

3.3. Visibilité et invisibilité : marque et égalité

Enfin, notre analyse a révélé un phénomène contrasté entre le français et le chinois en matière de visibilité linguistique des femmes. Alors que l'écriture inclusive en français cherche à rendre les femmes plus visibles dans la langue, les féministes chinoises, à l'inverse, s'inquiètent d'une sur-visibilité marquée, susceptible de les essentialiser.

Il est vrai que le chinois, langue agrammaticale en termes de genre, ne rencontre pas d'obstacle structurel à la féminisation des noms de métiers. En théorie, des titres professionnels ou honorifiques tels que *bóshì* (博士 – docteur·e), *sījī* (司机 – conducteur·rice), *zhǔxí* (主席 – président·e) ou *yīngxióng* (英雄 – héros·ïne) sont intrinsèquement neutres et s'appliquent indifféremment à tout individu, quel que soit son sexe. Néanmoins, les études sociolinguistiques récentes (Su, Liu, Wei, Zhu & Huang, 2021) révèlent une réalité plus nuancée dans l'usage quotidien. Bien que dans les contextes formels ou institutionnels, on privilégie aujourd'hui des appellations neutres telles que 李主席 (*Lǐ zhǔxí* – présidente Li) ou 王博士 (*Wáng bóshì* – docteur Wang), quel que soit le genre, une tendance persiste dans l'usage courant : souligner la féminité à travers des expressions marquées. Ainsi, lorsqu'une femme occupe une fonction traditionnellement perçue comme masculine, l'ajout d'un marqueur explicite de genre féminin

– en l’occurrence le caractère 女 (*nǚ*) – devient fréquent, voire systématique. On rencontre alors des expressions comme 女博士 (*nǚ bóshì* – femme docteur), 女司机 (*nǚ sījī* – femme conducteur), 女主席 (*nǚ zhǔxí* – femme présidente), ou encore 女英雄 (*nǚ yīngxióng* – femme héroïne). 女博士 (*nǚ bóshì* – femme docteur) et 女主席 (*nǚ zhǔxí* – femme présidente) ne sont pas simplement des appellations, mais plutôt des classifications qui signalent une spécificité perçue comme atypique. L’exemple de 女司机 (*nǚ sījī* – femme conducteur) est éloquent, souvent teinté de connotations stéréotypées et négatives liées à une prétendue incompetence au volant. De même, 女博士 (*nǚ bóshì* – femme docteur) peut véhiculer des représentations sociales spécifiques, comme celle de la « femme carriériste célibataire », déviant des normes matrimoniales attendues. À cet égard, il est révélateur que des expressions comme 男保姆 (*nán bǎomǔ* – homme nounou) ou 男护士 (*nán hùshì* – infirmier) soient également perçues comme notables ou atypiques, ce qui souligne davantage le déséquilibre symbolique. Inversement, les formes symétriques masculines telles que 男博士 (*nán bóshì*) ou 男主席 (*nán zhǔxí*) sont pratiquement absentes, la masculinité étant implicitement considérée comme la norme par défaut.

Ce déséquilibre linguistique illustre ce que Su et al. (2021) analysent comme un phénomène de *markedness* : la nécessité de marquer le féminin, tandis que le masculin reste non marqué, trahit une vision genrée de certaines professions et rôles sociaux. Le besoin d’accoler « femme » à un titre suggère que cette présence est perçue comme une exception, voire une anomalie.

Le français, avec son genre grammatical, peut parfois donner l’impression d’exclure la possibilité d’une appellation féminine dans certaines professions, ce qui rend nécessaire la féminisation des noms de métiers et de titres afin de lutter contre l’invisibilisation des femmes. En revanche, en chinois, une langue dépourvue de genre grammatical, où les noms de métiers sont en principe neutres, le marquage du sexe féminin met en évidence la rareté des femmes dans certaines sphères sociales, ce qui peut parfois entraîner une forme de visibilité discriminante. La visibilité des femmes promue par l’écriture inclusive en français est ainsi un moyen de lutter contre l’inégalité historique. De même, l’invisibilité recherchée par les femmes en Chine reflète principalement les défis liés à l’inégalité de

genre que celles-ci s'efforcent de surmonter. Qu'il soit visibilisé ou invisibilisé, marqué ou non, genré ou neutre, le phénomène linguistique montre que tant que la domination masculine perdure dans les professions, les métiers et la société en général, la langue continuera à refléter cette prédominance du genre masculin sur le féminin.

Conclusion

La langue est le produit de la société et, lorsqu'elle intervient dans un phénomène social, c'est parce qu'elle constitue non seulement un outil de communication, mais aussi un système de sens essentiel dans la vie quotidienne de chacun. Bien que le genre grammatical puisse être perçu comme une source d'inégalités entre les femmes et les hommes, son effacement ne garantit pas nécessairement un avenir égalitaire, comme l'illustre l'exemple de la langue chinoise. En comparant les dissymétries entre ces deux langues, on constate que, bien que le genre grammatical puisse poser des problèmes en matière d'égalité de genre, il repose aussi sur une base sociale solide. En effet, il reflète une tendance naturelle à la classification dans la pensée humaine et découle de l'anthropomorphisme. Il ajoute une dimension supplémentaire au sens des mots, enrichissant ainsi l'expressivité du langage. La suppression de cette catégorie grammaticale entraînerait une simplification, mais pourrait également appauvrir l'expressivité, en réduisant les nuances sociales et émotionnelles du langage.

La structure linguistique ne se limite pas à un simple système de signes : elle reflète l'interaction complexe entre des facteurs psychologiques, sociaux et culturels. En ce sens, chaque langue porte en elle les marques d'une vision du monde particulière, façonnée par l'histoire, les rapports de pouvoir et les normes sociales propres à la société qui la parle. Ainsi, les choix syntaxiques, lexicaux ou sémantiques d'une langue ne sont jamais neutres : ils construisent, perpétuent ou contestent des représentations collectives, notamment celles liées au genre. La prédominance lexicale, syntaxique et sémantique du genre masculin sur le féminin persiste dans les deux langues, même lorsque le genre social n'est pas directement projeté sur le genre grammatical, comme c'est le cas en chinois. La violence

silencieuse subie par les femmes au fil du temps est indéniable. Toutefois, il est crucial de reconnaître que la neutralisation du genre grammatical ne conduit pas automatiquement à une égalité sociale entre les sexes, comme l'illustre aussi la langue chinoise. Une volonté plus large de communiquer de manière non discriminante envers le genre, en intégrant des formes permettant de désigner des groupes mixtes ou des personnes non binaires, doit être encouragée. Il en va de même pour les efforts visant à rendre le langage plus équitable.

Cependant, il est important de souligner que modifier la forme linguistique ne conduit pas nécessairement à l'élimination des racines sociales et cognitives de la domination masculine et de l'infériorité féminine. Ce qui mérite d'être remis en question, ce sont les méthodes d'intervention linguistique et leur capacité à promouvoir l'égalité, ainsi que l'ampleur de leur mise en œuvre. Cela doit être accompli sans sombrer dans les extrêmes de l'antagonisme des genres, tout en tenant compte des préoccupations éducatives pour les générations futures. En ce sens, la polémique conserve sa valeur intrinsèque, et il est encore prématuré de clore ces débats.

Bibliographie

Abbou, J., Arnold, A., Candea, M., Marignier, N. 2018. « Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation ». *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, n° 44.

Armengaud, F. 2003. « Claire Michard : Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie ? ». *Nouvelles Questions Féministes*, n° 22, p. 138-143.

Charaudeau, P. 2018. « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français ». *Le Débat*, n° 199, p. 13-31.

Chen, P. 1999. *Modern Chinese : History and Sociolinguistics*. Cambridge University Press.

Michard, C. 2001. *Le sexe en linguistique. Sémantique ou zoologie*. Paris : L'Harmattan.
Corbeill, A. 2015. *Sexing the World : Grammatical Gender and Biological Sex in Ancient Rome*. Princeton : Princeton University Press.

Jakobson, R. 1963. « Aspects linguistiques de la traduction ». *Essais de linguistique générale*, n°1, p.78-86.

Jiang, L. 2015. « Discrimination sexuelle en chinois et analyse de ses causes ». *Journal de l'Université normale de Baicheng*, 19.

Liu, B. 1917. « Le problème du caractère « 她 » (elle) ». *Jeunesse nouvelle*, 3 (4).

- Martinet, A. 1956. *Économie des changements phonétiques : Traité de phonologie diachronique*. Berne : A. Francke.
- Martinet, A. 1966. *La linguistique synchronique : Recherches et perspectives*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martinet, A. 1999. *Elements of General Linguistics*. Chicago : University of Chicago Press (Note : Pour cette référence, la traduction anglaise de l'œuvre d'André Martinet a été utilisée).
- Mathieu, N.-C. 1991. *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*. Paris : Côté-Femmes.
- Meillet, A. 1982. *Linguistique historique et linguistique générale* (3e éd.). Paris : Honoré Champion.
- Michel, L. 2016. *La relation entre genre grammatical et dénomination de la personne en langue française : approches sémantiques*. Thèse de l'Université de Bourgogne.
- Rastier, F. 2021. « L'écriture inclusive et le séparatisme linguistique ». *Mezetulle*. [En ligne] : <https://www.mezetulle.fr/ecriture-inclusive-et-separatisme-linguistique/> [consulté le 6 mai 2025].
- Sapir, E. 1921. *Langue : Introduction à l'étude de la parole*, trad. *La langue. Introduction à la linguistique*, par Paolo Valesio. Turin : Einaudi.
- Sauteur, T., Gyax, P., Tibblin, J., Escasain, L., & Sato, S. 2023. « L'écriture inclusive, je ne connais pas très bien... mais je déteste ! ». *GLAD ! Revue sur le langage, le genre, les sexualités*, 14.
- Simon, A. Vanhal, C. 2022. « Renforcement de la féminisation et écriture inclusive : étude sur un corpus de presse et de textes politiques ». *Langue française*, n° 215, p. 81-102.
- Su, Q., Liu, P., Wei, W., Zhu, S., Huang, C. R. 2021. « Occupational gender segregation and gendered language in a language without gender : trends, variations, implications for social development in China ». *Humanities and Social Sciences Communications*, 8 (1), p. 1-10.
- Sun, R. 2009. *Discrimination sexuelle et différences de genre en chinois*. Presse de l'Université des sciences et de la technologie de Huazhong.
- Yaguello, M. 1978. *Les mots et les femmes*. Paris : Payot.
- Zipf, G. K. 2016. *Human Behavior and the Principle of Least Effort : An Introduction to Human Ecology*. Ravenio Books.



© *Synergies Chine*, n° 20, Année 2025.

Revue du GERFLINT.

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42696471q>

Bibliothèque nationale de France - Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-chine>

